Commission des Ecoles de Rugby

M 12 – Plateaux départementaux

2ème Phase Version 5 bis 14/03/2025

SAISON 2024-2025

Responsable EDR CD34 : Cédric PISONI, Sylvie DELPAPA secretariat@cd34-rugby.com

Le responsable de l'Ecole de Rugby qui reçoit prévient les responsables des autres équipes du ***lieu et début des rencontres*** : **9h30.**

Il collecte les imprimés « joueurs présents » et ***les fait parvenir*** au secrétariat du Comité dans la semaine qui suit la rencontre au mail suivant : secretariat@cd34-rugby.com

Il doit aussi se renseigner sur le nombre d'équipes engagées afin d'organiser les différents terrains.

Le club en gras reçoit.

Les clubs par terroir :

22 : Uniquement sur les 2 premières dates : RO Lunel

25 : RC Vallée de l'Hérault (RCVH), Juvignac RC (JRC), Montpellier Hérault Rugby (MHR) ;

Uniquement sur les 2 premières dates : RO védasien/VLM, Pic St Loup, RC Jacou, SO Millavois, *RC Mauguio*

24 : Pays d'Agde, RC Salagou Cœur d'Hérault, Stade Piscénois, Vignes de Thau (VDT)/RC Sète, EDR Frontignan, EDR Gorges d'Hérault (ERGH) ;

23 : les Rives d'Orb.

Samedi 22 mars

Agde	~~*Salagou*~~,~~*ERGH*~~, MHR, *VDT/Sète, Frontignan*
Stade piscénois	~~*Frontignan*~~, RCVH, *Juvignac, Salagou, ERGH*
~~***Les Rives d'Orb***~~	~~*VDT/Sète, Juvignac*~~